

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC**

Le 13 novembre 2017 avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal tenue à 20h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de madame Denise Lamontagne, maire, les conseillers : François Théberge, Berthold Allard, Michel Gagnon, Jean Ouellet, Martin Hudon et Jules Bernier.

Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier était aussi présent.

17.11.149 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

**17.11.150 EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL
DU 2 OCTOBRE 2017**

ATTENDU que le conseil municipal a déjà pris connaissance du procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 octobre 2017;

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal du 2 octobre 2017.

**17.11.151 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE
2017**

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 octobre 2017 soit adopté avec correction :

À la résolution 17.10.138, le titre aurait dû être « Grande marche du Lac-St-Jean » au lieu de « Élèves 6^e – Bon Pasteur ».

17.11.152 COMPTES

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

Que la liste de comptes numéro 10, octobre 2017, au montant total de 389 850.95 \$, est acceptée démontrant une liste des comptes payés au montant de 64 127.70 \$, une liste des salaires payés au montant de 15 787.14 \$, une liste des comptes à payer au montant de 309 936.11 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer les comptes.

Est également accepté, la liste de comptes pour Gestion Vie d'enfant 0-5 ans au montant de 12 568.46 \$.

**** *CORRESPONDANCE***

Madame Denise Lamontagne, maire, procède à la lecture de la liste de la correspondance et le sujet suivant a fait l'objet d'une résolution :

17.11.153 UN BAL POUR LA VIE

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

De prêter la salle municipale gratuitement pour la 2^e édition du bal masqué au profit de la Société canadienne du cancer qui aura lieu le 7 avril 2018.

**** *FIN DE LA CORRESPONDANCE***

**17.11.154 EMPRUNT DE 91 500 \$ POUR LE PAVAGE DE LA
CHUTE-BLANCHE**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage sur le chemin de la Chute-Blanche ont été effectués au mois de septembre et que le coût net des travaux est de 183 000 \$, respectant le budget initial du projet;

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt a été fait par la municipalité et approuvé par le ministère au montant de 200 000 \$ afin de couvrir les coûts de cette dépense;

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 50 % du coût net des travaux a été accordée par la MRC Maria-Chapdelaine, soit 91 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE la portion à assumer par la municipalité et à financer est donc de 91 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation des conditions de financement par le ministère des Finances (MFQ) pour un emprunt dont le montant est inférieur à 100 000 \$ n'est pas requise, et que la municipalité peut négocier elle-même son emprunt auprès d'institution financière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour le prêt de 91 500 \$ auprès de deux institutions financières;

Il est proposé par monsieur Jean Ouellet
et résolu unanimement :

D'accepter la proposition de la Banque de Montréal pour un montant de 91 500 \$, avec un taux fixe sur une période de 10 ans, qui est actuellement à 3,18 % et qui pourrait varier légèrement d'ici la signature du contrat de prêt.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires concernant ce financement.

17.11.155 SIGNATAIRES DES COMPTES BANCAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour par résolution les signataires des divers comptes bancaires de la municipalité vu les changements au niveau du maire et du maire suppléant;

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

Que les signataires des comptes de la municipalité de Ste-Jeanne-d'Arc soient les suivants :

| No. de compte | Nom du compte | Signataires |
|----------------------|----------------------------------|--|
| 301124 | SDTS de Sainte-Jeanne-d'Arc | Tim St-Pierre, Candide Boivin, Denise Lamontagne , Pauline Tremblay (2 signatures requises) |
| 300525 | Municipalité de Ste-Jeanne-d'Arc | Tim St-Pierre ou Pauline Tremblay et Denise Lamontagne ou Jules Bernier |

17.11.156 PROJET EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2018 – GUIDES AU VIEUX-MOULIN ET UN ANIMATEUR CJS

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

De présenter à Emploi été Canada une demande de contribution pour l'été 2018 pour 3 guides au vieux-moulin et un animateur CJS par l'entremise de la Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc.

Que Pauline Tremblay, secrétaire administrative, est autorisée à signer les documents relatifs à la demande de projet.

17.11.157 PROJET EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2018 – MONITEURS DE TERRAIN DE JEU

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

De présenter à Emploi été Canada une demande de contribution pour l'été 2018 pour 3 moniteurs de terrain de jeu.

Que Pauline Tremblay, secrétaire administrative, est autorisée à signer les documents relatifs à la demande de projet.

17.11.158 PROJET EMPLOI ÉTÉ FTQ 2018 – ANIMATEUR CJS

Il est proposé par monsieur Jean Ouellet
et résolu unanimement :

De présenter à Fonds étudiant solidarité travail du Québec une contribution pour l'été 2018 pour un emploi d'été d'un animateur CJS.

Que madame Pauline Tremblay, secrétaire administrative, est autorisée à signer les documents relatifs à la demande de projet.

17.11.159 SOUMISSION POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU que la municipalité a procédé à un appel d'offre public sur le site du SEAO pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité, et ce pour les trois prochaines saisons, soit 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020;

ATTENDU que la municipalité a reçu qu'une seule soumission;

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

Que le contrat de 3 ans pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité soit accordé à Entreprises de construction Gaston Morin (1979) ltée, seul soumissionnaire et aussi conforme au devis, pour le montant total de 358 481.70 \$ incluant les taxes et 3 saisons.

Que le coût du contrat pour la première saison est légèrement supérieur à l'année précédente, puisqu'il y a eu ajout du chemin Simard.

17.11.160 SOUMISSION POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DES IMMEUBLES MUNICIPAUX

ATTENDU que la municipalité a procédé à un appel d'offre sur invitation pour le déneigement et l'entretien d'hiver des terrains municipaux, et ce pour les trois prochaines saisons, soit 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020;

ATTENDU que l'appel d'offre a été envoyée aux deux entrepreneurs en déneigement de Ste-Jeanne-d'Arc, et que la municipalité a reçu une seule soumission;

Il est proposé par monsieur François Théberge

et résolu unanimement :

Que le contrat de déneigement des terrains et immeubles municipaux soit accordé au seul soumissionnaire et aussi conforme, soit Pavage Régional inc. de Ste-Jeanne-d'Arc, pour un montant de 39 666.38 \$ incluant les taxes pour les trois saisons hivernales de 2017 à 2020.

17.11.161 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU que le mandat d'un an de monsieur François Théberge en tant que maire suppléant est complété;

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

Que monsieur Jules Bernier soit nommé maire suppléant pour une période de 12 mois. Monsieur Bernier accepte la nomination.

17.11.162 FORMATION DES NOUVEAUX ÉLUS

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, les nouveaux élus doivent obligatoirement suivre une formation sur l'éthique et la déontologie dans les six mois suivant le début de leur mandat;

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

D'inscrire les deux nouveaux élus, soit Denise Lamontagne et Jean Ouellet, ainsi que Martin Hudon qui n'a jamais suivi cette formation, à la formation offerte par la FQM au coût de 330\$ par personne et qui aura lieu à Albanel le 2 décembre 2017.

17.11.163 CIVILITÉS

ATTENDU que suite aux diverses élections qu'il y a eu au cours des dernières semaines, plusieurs nouveaux élus sont entrés en poste sur notre territoire;

Il est proposé par monsieur Jean Ouellet
et résolu unanimement :

D'envoyer des lettres de félicitation à M. Richard Hébert élu député fédéral de Lac-Saint-Jean, à M. Pascal Cloutier élu maire de la Ville de Dolbeau-Mistassini ainsi qu'à M. Luc Simard élu préfet de la MRC Maria-Chapdelaine.

17.11.164 RECONNAISSANCE DES CANDIDATS SORTANTS

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

D'offrir une reconnaissance aux deux candidats sortants pour leur travail et leur dévouement pour la municipalité, soit messieurs Yvan Pilote et Michel Roberge. Il s'agira d'un montant de 50 \$ par mandat, ce qui représente 100 \$ pour M. Pilote et 150 \$ pour M. Roberge.

**** *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

À 21h15, monsieur François Théberge propose la levée de l'assemblée. Acceptée à l'unanimité.

Denise Lamontagne, maire

Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier